

INTRODUCTION

- Le risque -

Le risque se définit comme l'éventualité de la survenance d'un événement qui a des **conséquences**. La gestion des risques est l'utilisation de processus, méthodes et outils de contrôle pour gérer ces risques. Bien que chaque entreprise soit unique, certaines menaces y sont communes.

- Prévention -

La prévention des sinistres devient de plus en plus un enjeu majeur dans l'industrie de l'assurance de dommages ainsi que de la responsabilité civile. Elle permet **d'améliorer** les conditions offertes aux assurés, les primes, franchises et ce peu importe le domaine d'affaires.

- Programme de prévention -

Un programme de prévention met notamment l'accent sur l'identification des risques de pertes, le quantifie et l'évalue pour ensuite **conscientiser** les employés et dirigeants, de l'impact de celles-ci dans leurs opérations. Suivant la mise en place des correctifs, différents types de visites sont utilisés afin de vérifier le maintien des recommandations pour ainsi garder le niveau de vigilance au maximum.